

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE GESTION JEUDI 05 DÉCEMBRE 2024 (SALLE 116 & via TEAMS)

Présents :

- En visio : Blandine ANTEBLIAN, Bertrand BELVAUX, Camille BERTEREAU, Hervé CHEILLAN, Aurèle MILLOT, Samuel MERCIER, Julie PODEVIN, Eve RAVISE, Guillaume THONGSOUM-BOIS.
- En présentiel : Eric COMBET, Olivier DALLA PIAZZA, Aurore DE OLIVEIRA, Pascale FLEURET, Marcel GRECARD, Jean-François NOTEBAERT, Grégory WEGMANN, Mohamed ZOUAOUI.

Représentés : Fabrice HERVÉ, Marie-Thérèse PUGLIESE.

Excusés : Emmanuel CLERC

Invités : Romain CARRE, Sabrina FERREIRA-CHERAF, Maud LE BARBANCHON, Mathilde PULH, Claire YEME.

La Directrice ouvre la séance à 17h30.

1- Approbation du PV du Conseil du 14 novembre 2024

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

2- Vote des capacités d'accueil des Masters IMS et IMBS

Proposition d'une capacité de 10 étudiants pour l'IMS et 10 pour l'IMBS.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

3- Vote du budget

Présentation du budget IAE par Romain CARRE

Recettes : 392 350€

Ce chiffre intègre :

- **Les recettes propres IAE : 267 865 €**

Ce chiffre correspond aux ressources en lien avec la pédagogie d'une part (droits d'inscription IMS/IMBS, Licence Vietnam, TOEIC) ainsi que celles liées à la recherche pour un montant de 13 557€. Cette somme rattachée à la recherche correspond à une subvention ANR ainsi qu'un reversement SATT portés par le CREGO sur le budget 2025.

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

1/4

Il est précisé que la taxe d'apprentissage est désormais centralisée et n'est donc pas intégrée dans les recettes de l'IAE. Soit une recette théorique non intégrée de 150K€. Cette donnée sera reportée dans le budget consolidé qui sera plus représentatif de la réalité budgétaire liée à l'IAE.

- **La dotation de l'UB** de 85 472€ répartie entre IAE (23 000€) et CREGO (62 472€). La dotation UB hors-recherche est stable depuis plusieurs années.
- **Un report de crédits** autorisés au titre du CREGO pour 39 013€. Ce dernier montant correspond à un décalage entre les encaissements / décaissements sur l'ANR ACSOBRIC ainsi que sur le reversement SATT.

Dépenses : 392 350€

Ce montant garantit juste l'équilibre des recettes qui ont pu être inscrites au niveau de l'IAE. Compte tenu de l'absence d'inscription de la recette liée à la CUFPA ainsi que du prélèvement avec le SEFCA, cette répartition n'est pas en cohérence avec la réalité. Le budget consolidé sera plus représentatif. Ce budget « technique » se répartit de la manière suivante :

- **Pédagogie** : 69 712€
On retrouve ici 35 912€ de charge d'enseignement en lien avec la convention de la licence délocalisée du Vietnam ainsi qu'une enveloppe dédiée aux frais de fonctionnement.
- **Logistique** : 121 096€ (frais de déplacements, réceptions, mobilier, dépenses d'ordre administratif, dépenses informatiques ...). Il s'agit de la variable d'ajustement du budget.
- **Bibliothèque** : 6 500€ (masse salariale)
A ce niveau, seul le montant de la masse salariale portée par l'IAE est indiqué afin d'éviter tout blocage au niveau de la paie. Le budget bibliothèque sera bien provisionné lors de l'élaboration du budget consolidé.
- **Relations internationales** : 80 000€
Il s'agit ici surtout de prendre en charge des frais de mission à l'international. Compte tenu de l'exécuté, ce montant est insuffisant et sera abondé lors de la construction du consolidé.
- **CREGO** : 115 042€
La dépense est identique à la recette.

⇒ Il en ressort un budget équilibré.

Présentation du budget consolidé IAE + SEFCA par Marcel GRENARD.

Recettes globales : 2 501 921€

- **SEFCA** : 1 959 571€. Cette somme sert à financer l'ensemble des diplômes, la masse salariale contractuelle, la charge d'enseignement ainsi que des dépenses communes à tous les diplômes. Un prélèvement IAE de 20% sera fait sur les recettes générées par les formations *via* le SEFCA. Cela permettra un financement global du fonctionnement de l'IAE à hauteur 374 622€.
- **IAE** : 392 350€
- **CUFPA** : budgétisée à 150 000€, cette recette contribue uniquement à la formation professionnelle et à l'alternance.

Dépenses : 2 501 921€

- **SEFCA** : 1 584 949 €
- **IAE** : 916 972€ réparties comme suit :
 - **Pédagogie** : 69 712€ ;
 - **Communication** : il avait été budgétisé initialement à 120 000€ mais il a été revu à la baisse compte tenu de changements d'orientation. Une étude spécifique sera menée sur les outils, réseaux et campagnes de communication ;
 - **Logistique** : 430 718€ ; il s'agit ici de la variable d'ajustement ;
 - **Bibliothèque** : 41 500€, ce budget est en lien avec les consommés des 2 années antérieures ;
 - **Investissements** : 50 000€ ;
 - **Relations internationales** : 130 000€, ce budget est en lien avec les consommés des 2 années antérieures ;
 - **CREGO** : 115 042€.

Compte tenu des marges considérables notamment grâce aux ressources générées sur le SEFCA. Une réflexion doit être faite sur les projets de l'IAE. Il est évoqué le projet bâtementaire avec la construction d'un bâtiment en dur compte tenu des contraintes de place existantes, un rafraîchissement des salles et des bureaux par vague ainsi que des actions en termes de masse salariale (enseignement et administratif). A ce niveau, priorité pourrait être mise sur le pédagogique et ensuite l'administratif.

Pour la part de personnels administratifs, des interrogations portent sur la suffisance de postes actuels. Après 2 années d'instabilité avec de nombreux remplacements, le RA émet le souhait d'avoir une période de stabilité afin d'établir les périmètres des uns et des autres. De plus, avec l'arrivée d'une nouvelle RA adjointe ainsi qu'une nouvelle secrétaire de direction, il est nécessaire de redéfinir les champs d'action. Une réflexion pourra être menée fin février / début mars avant les dialogues d'orientation budgétaires.

Un vote de la subvention CREGO à hauteur de 20 000€ est proposé car cette ligne n'a pas été prise en compte dans le budget présenté.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

4- Vote de la subvention du Bureau Des Étudiants

Présentation faite par Guillaume THONGSOUM BOIS, Président du BDE.

L'activité a été plus faible en début d'année (un seul partenariat avec le laser game).

Le gala est la dépense principale mais cette animation représente également la principale ressource (37€ demandés par participant). Sur 14 évènements, 75% de la subvention a permis de financer un seul évènement (le gala).

Une réunion avec les membres du BDE est prévue le 09 décembre afin d'évoquer, entre autres, la possibilité de faire le gala la semaine qui précède la remise des diplômes qui aura lieu le 15 mars 2025.

=>Vote du renouvellement de la subvention BDE de 2 000€

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

L'IAE DIJON est habilité à recevoir la Taxe d'Apprentissage.

3/4

5- Renouvellement de l'accord d'échange avec l'Universidade de Ribeirao Preto UNAERP (Brésil)

Présentation faite par Grégory WEGMANN et Eric COMBET

Renouvellement de l'accord d'échange d'étudiant entre l'uB et l'Universidade de Ribeirao Preto (UNAERP) à partir de septembre 2025 pour une durée de 5 ans.

Cet échange est possible pour un maximum de 3 étudiants par année académique, soit 6 étudiants en échange d'une durée de 1 semestre, aux niveaux Licence et Master.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

6- Création d'un Double Diplôme en Management avec University of Palermo (Italie)

Ce diplôme permettra à 4 étudiants, soit du master IMBS soit du master IMS d'effectuer un semestre d'étude à Palermo et d'obtenir un diplôme IMS ou IMBS ainsi que le diplôme de Palermo « Entrepreneuriat et Management ».

Les étudiants de Palermo viendront un semestre à Dijon et obtiendront le master IMS ou IMBS.

Ne prend pas part aux votes : 0 / Abstention : 0 / Contre : 0
AVIS FAVORABLE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

7- Questions diverses

Le prochain Conseil de Gestion se tiendra le 13 janvier 2025 à 17h30.

Le partage de la galette des rois avec l'équipe de l'IAE (pédagogique et administrative) sera le 23 janvier 2025 à 17h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la directrice lève la séance à 18h35.

La directrice de l'IAE
Mathilde PULH

